

SÉANCE COMMUNE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ET DU BUNDESTAG ALLEMAND

TENUE LE 22 JANVIER 2003 AU CHÂTEAU DE VERSAILLES

À L'OCCASION DU 40^e ANNIVERSAIRE

DU TRAITÉ D'AMITIÉ FRANCO-ALLEMAND

—————

(Le mercredi 22 janvier 2003, à quinze heures, M. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, et M. Wolfgang Thierse, président du Bundestag, accompagnés de M. Jacques Chirac, Président de la République, et de M. Gerhard Schröder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, font leur entrée dans la salle des séances.)

(Mesdames et Messieurs les députés se lèvent et applaudissent longuement.)

ALLOCUTION DE M. JEAN-LOUIS DEBRÉ,
président de l'Assemblée nationale

M. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale. Le Président du Bundestag et moi-même déclarons ouverte la séance solennelle commune que l'Assemblée nationale française et le Bundestag allemand ont décidé de tenir pour célébrer le quarantième anniversaire de la signature du traité d'amitié franco-allemand.

Le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne et le Président de la République française ont souhaité honorer cette séance de leur présence en s'adressant aux députés des deux nations et, au-delà, à l'ensemble des citoyens allemands et français que nous représentons. Nous leur souhaitons, en votre nom, la bienvenue et nous les remercions de cette marque d'attachement aux institutions parlementaires et à la démocratie représentative qui constitue notre héritage commun.

Monsieur le Président du Bundestag, cher Wolfgang Thierse, Monsieur le Chancelier fédéral, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, nous voici donc enfin rassemblés.

Que de chemin parcouru pour en arriver là. Il a fallu d'abord que deux personnalités exceptionnelles, le général de Gaulle et Konrad Adenauer fassent le choix historique de la réconciliation. Sans leur volonté de surmonter nos passés respectifs, rien n'aurait été possible.

Sur cette base pouvait alors s'élaborer l'acte fondateur de la relation franco-allemande contemporaine, le traité de l'Elysée dont nous fêtons aujourd'hui la quarantième année.

Il y eut ensuite la prise de conscience progressive mais jamais interrompue d'un destin commun dans une Europe en gestation. Ce furent Georges Pompidou et Willy Brandt fortifiant la Communauté économique européenne, sans oublier de nouer le dialogue avec l'est du continent. Ce furent Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt posant les bases de l'Union monétaire.

Le temps était désormais mûr pour approfondir encore nos liens et pour le manifester par la force du geste. Ce furent François Mitterrand et Helmut Kohl, main dans la main sur les tombes de Verdun.

En vous rendant aujourd'hui à Versailles, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Chancelier, quelques jours seulement après avoir manifesté votre volonté commune de faire avancer l'Europe, c'est ce patrimoine politique que vous reprenez à votre compte, et que vous faites, une fois encore, fructifier.

C'est aussi dans cette lignée et cette perspective que nous entendons collectivement nous placer. Nous sommes convaincus que nos générations ont, elles aussi, la responsabilité d'imprimer leur marque à cette relation singulière entre la France et l'Allemagne. Celle-ci ne peut ni se désincarner, ni se banaliser, sans risquer de se perdre.

C'est pourquoi nous avons voulu, nous, députés français et membres du Bundestag nous réunir aujourd'hui dans cet hémicycle, à Versailles où nos histoires se sont rencontrées et se sont mêlées. Nous sommes aujourd'hui plus de 900 parlementaires de France et d'Allemagne qui représentons ici leurs nations souveraines, dans leur unité politique comme dans la diversité de leurs identités locales. Nous avons voulu siéger côte à côte sur les mêmes bancs, transcender nos clivages partisans, à l'occasion de cette séance commune, avec la ferme espérance que cette représentation fasse date dans la mémoire collective.

C'est animés du même esprit de fraternité que nous avons voulu ce matin, lors d'une réunion exceptionnelle de nos deux bureaux, élargie pour la circonstance à l'ensemble des groupes politiques du Bundestag et de l'Assemblée nationale, créer les conditions d'une nouvelle étape de nos relations bilatérales. La déclaration commune qui sera lue dans un instant par mon homologue, le Président Thierse, marque le point de départ d'échanges interparlementaires renforcés. Je forme le vœu qu'ils se révèlent fructueux pour les deux démocraties que nous servons.

Car il s'agit d'affirmer qu'à l'amitié des hommes a succédé l'entente des peuples.

Il s'agit de préciser qu'à la coopération des gouvernements s'est ajouté le rapprochement des Parlements.

Il s'agit de montrer qu'à la relation entre les Etats s'est superposée une multitude de liens entre les territoires, entre les élus, entre les citoyens, qui font la vigueur du couple franco-allemand. Echanges, jumelages, écoles bilingues, la liste est longue de ces initiatives communes auxquelles les parlementaires sont souvent associés et qui cimentent une amitié durable.

Si la relation entre la nation française et la nation allemande se nourrit ainsi de puissants symboles et de coopérations variées, elle ne saurait pour autant s'en contenter.

C'est d'une vision commune de l'avenir de l'Europe dans le monde et d'une conception partagée des actions à conduire pour la faire prévaloir dont le couple franco-allemand peut et doit être porteur. A l'heure où nous vivons une situation internationale plus incertaine que jamais, est-il besoin de dire combien les représentants des peuples en ressentent l'ardente nécessité ?

Et alors que l'Europe fait face à l'immense défi de son élargissement avec toutes les conséquences qu'il emporte, comment ne pas voir dans la force d'entraînement de la relation franco-allemande le meilleur rempart au risque de la dilution ou de l'impuissance ?

L'esprit du traité de l'Elysée est donc bien vivant car il est au cœur même de notre actualité. Et si cette célébration est plus qu'un anniversaire, c'est qu'elle est surtout une invitation à écrire, ensemble, une nouvelle page de notre histoire, de notre histoire commune, de l'histoire de l'Europe.

Vous allez nous dire, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Président de la République, de quelle encre l'Allemagne que vous gouvernez, la France que vous dirigez, veulent rédiger ensemble ces prochaines pages des relations franco-allemandes et, donc, de l'Histoire de l'Europe.

Sachez, d'ores et déjà, que pour donner une nouvelle impulsion à l'amitié entre la France et l'Allemagne, les députés du Bundestag et de l'Assemblée nationale sont prêts à vous accompagner et à vous suivre.
(Applaudissements.)

TRADUCTION DE L'ALLOCUTION
DE M. WOLFGANG THIERSE,

président du Bundestag

M. Wolfgang Thierse, *président du Bundestag*. Monsieur le Président de la République, Monsieur le Chancelier fédéral, Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues de l'Assemblée nationale et du Bundestag, Mesdames, Messieurs, nous, les parlementaires du Bundestag allemand et de l'Assemblée nationale, voulions faire quelque chose de tout à fait particulier pour fêter le 40^e anniversaire du traité d'amitié franco-allemand, quelque chose qui aille nettement au-delà de ce qui fait l'ordinaire de nos relations, de nos amitiés politiques.

Monsieur le Président Debré, et vous, chers collègues de l'Assemblée nationale, avez finalement pris l'initiative, et avez invité le Bundestag allemand à cette première réunion. Nous tous ici, qui composons le Bundestag allemand, vous remercions de ce geste fort. (*Applaudissements.*) Il est à la hauteur des relations exceptionnelles entre nos deux pays et entre nos deux peuples. Car cette amitié – même si elle nous apparaît aujourd'hui comme une banalité, une évidence – dès lors qu'on la replace dans sa perspective historique, n'a absolument rien d'évident, mais est au contraire une chose vraiment extraordinaire, au vu d'une histoire séculaire de préjugés, de méfiance, de haine, de conflits guerriers entre nos deux peuples et nos deux Etats.

En 1871, lorsque Bismarck proclama ici même, à Versailles, le Reich allemand, ou en 1919, lorsque fut signé, à Versailles, le traité de paix après la Première Guerre mondiale, ou même en 1940 et 1945, si quelqu'un avait prédit que l'Allemagne et la France pourraient un jour contempler quarante ans de solide amitié et de travail commun, on n'aurait pu que secouer la tête, incrédule. Dans un tel contexte, après toutes ces guerres et cette succession d'humiliations réciproques, nous ne pouvions au fond rien imaginer de mieux que la rencontre d'aujourd'hui dans ce lieu chargé d'histoire. (*Applaudissements.*) En regardant derrière nous, nous pouvons nous réjouir de ces quarante années de paix et d'amitié, et en nous tournant vers l'avenir, nous contemplons la construction de l'Union européenne, qui vient de décider ce que j'appelle la réunification de l'Europe, et a commencé à la mettre en œuvre.

Depuis la création de la Communauté du charbon et de l'acier, la France et l'Allemagne ont toujours montré qu'elles étaient le moteur de l'Europe unie : une Europe qui, après la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale, a trouvé une nouvelle manière de prendre conscience de tout ce qui nous réunit aux plans historique, moral et intellectuel, de son identité, qui se fonde autant sur ses racines chrétiennes que sur les traditions du siècle des Lumières, et dont nous, les Européens, avons fait un modèle de société dont l'attrait rayonne partout dans le monde. Comme les valeurs fondamentales de cette Europe sont celles qui ont guidé la Révolution française : « Liberté, Egalité, Fraternité », il est aussi juste et logique que nous célébrions à Paris un anniversaire tellement européen.

Charles de Gaulle et Konrad Adenauer avaient compris que l'entente et l'amitié ne pouvaient pas réussir si elles se limitaient aux Conseils des ministres et aux gouvernements. C'est la raison pour laquelle, outre de nombreux projets communs dans les domaines de l'économie et des transports, on a surtout suscité des rencontres entre les gens ; elles ont conduit à la mise en place d'un nombre presque inconcevable de

jumelages soigneusement entretenus entre les villes, au travail essentiel de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, à la création d'écoles bilingues délivrant un baccalauréat reconnu dans les deux pays. Nous devons remercier ces acteurs. Nous avons besoin de cette activité de la société civile. C'est elle qui porte l'amitié entre nos Etats et nos peuples. *(Applaudissements.)*

Enfin, que serait l'amitié des gouvernements sans l'étroite coopération entre les Parlements? Les bureaux du Bundestag allemand et de l'Assemblée nationale se rencontrent tous les ans. La coopération entre les parlementaires est institutionnalisée jusqu'en 1998, à travers les Colloques Charlemagne, et aujourd'hui dans les Colloques Paris-Berlin. Les commissions parlementaires se rencontrent souvent, ou organisent même des séances de travail communes, comme dernièrement la commission des Affaires de l'Union européenne et la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne. Nous échangeons des personnels. Même si l'opinion publique n'en a pas autant conscience que des rencontres régulières entre nos gouvernements, nous avons ainsi, sans nous soucier des appartenances partisans, créé au fil des ans entre les représentations nationales un climat de confiance et d'intimité qui s'avère un fondement solide de notre amitié, sur lequel nous pouvons bâtir notre politique. C'est ainsi que nous l'avons à nouveau exprimé dans notre déclaration commune.

Comme dans la vie privée, l'amitié ne signifie pas toujours l'idylle. Souvent, nos intérêts sont nettement différents, et il nous faut en discuter, nous disputer même, comme il se doit entre démocrates. Mais notre spécificité, c'est qu'à chaque fois nous trouvons une solution, un équilibre. C'est précisément à cela que l'on reconnaît une véritable amitié.

Nous sommes confrontés aujourd'hui dans nos deux pays à des problèmes et des défis très similaires, et pour tout dire, presque identiques: le terrorisme international, la faiblesse de la croissance, le nombre élevé de demandeurs d'emploi, l'ampleur des déficits publics et les difficultés de nos systèmes de protection sociale. Si une nouvelle guerre devait encore éclater à nos portes, au Proche-Orient, ces problèmes en seraient à nouveau aggravés, et la coexistence, si nécessaire et pourtant si fragile, entre des cultures différentes dans nos pays en pâtirait et en deviendrait encore plus complexe. Nos chances de relever ces défis augmentent sans aucun doute si nous rapprochons et échangeons nos expériences – également par rapport aux Etats-Unis d'Amérique.

Saisissons donc l'occasion de cette réunion exceptionnelle de nos deux Parlements comme un signe et un encouragement, non seulement pour l'approfondissement de notre amitié, mais aussi pour une contribution de l'Europe à un monde de paix et d'équilibre entre les intérêts de tous, pour les droits de l'homme, la démocratie et la résolution non violente des conflits. C'est dans cet esprit que je tiens, Monsieur le Président Debré, à vous remercier une nouvelle fois de cette invitation, et à souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à cette rencontre parlementaire de l'amitié franco-allemande. *(Applaudissements.)*

(Texte en langue allemande)

Herr Staatspräsident,

Herr Bundeskanzler,

Liebe Kolleginnen und Kollegen der Assemblée nationale und des deutschen Bundestags,

Meine Damen und Herren,

Wir, die Parlamentarierinnen und Parlamentarier des Deutschen Bundestages und der Assemblée nationale wollten zum 40. Jahrestag der Unterzeichnung des deutsch-französischen Freundschaftsvertrages etwas ganz Besonderes tun, etwas, das deutlich über den Alltag unserer Beziehungen, unserer politischen Freundschaft hinausgeht.

Sie, Herr Präsident Debré, verehrte Kolleginnen und Kollegen der Assemblée nationale, haben schliesslich die Initiative ergriffen und den Deutschen Bundestag zu dieser erstmaligen Zusammenkunft eingeladen. Wir, der ganze Deutsche Bundestag, danken für diese besondere Geste. Sie wird den ausserordentlichen Beziehungen unserer Länder und Völker gerecht. Denn diese Freundschaft selbst ist – so sehr sie uns inzwischen als Alltägliches, ja Selbstverständliches erscheint – in historischer Perspektive etwas ganz und gar nicht Selbstverständliches, sondern wirklich Aussergewöhnliches: angesichts einer jahrhundertelangen Geschichte von Vorurteilen, von Misstrauen, von Hass, von kriegerischen Konflikten zwischen unseren beiden Völkern und Staaten.

Hätte jemand damals, 1871, als Bismarck ausgerechnet in Versailles das Deutsche Kaiserreich ausrief, oder 1919, als hier der Versailler Friedensvertrag nach dem 1. Weltkrieg unterzeichnet wurde, oder gar 1940 und 1945 prophezeit, Deutschland und Frankreich würden einmal auf 40 Jahre fester Freundschaft und gemeinsamer Arbeit zurückblicken können – dann hätte man nur ungläubig den Kopf geschüttelt.

Vor diesem Hintergrund, vor dem Hintergrund von Kriegen und wechselseitigen Demütigungen kann es eigentlich nichts Besseres geben, als das heutige Treffen an diesem historischen Ort. Heute blicken wir dankbar auf vier Jahrzehnte Frieden und Freundschaft zurück, und wir blicken nach vorn auf die Gestaltung der Europäischen Union, die gerade erst – ich nenne es: die Wiedervereinigung Europas beschlossen und zu vollziehen begonnen hat. Seit der Gründung der Montanunion haben sich Deutschland und Frankreich immer wieder als Motor des vereinten Europas erwiesen: eines Europas, das sich nach der Katastrophe des 2. Weltkrieges auf neue Weise seiner geschichtlichen, moralischen und geistigen Gemeinsamkeit bewusst wurde, seiner Identität, die in seinen christlichen Wurzeln ebenso gründet wie in den Traditionen der Aufklärung und die wir Europäer zu einem Gesellschaftsmodell geformt haben, das von durchaus globaler Attraktivität ist. Weil dessen Grundwerte die Leitbegriffe der Französischen Revolution sind, « Freiheit, Gleichheit, Geschwisterlichkeit », auch deshalb ist es angemessen und richtig, dass wir unser so sehr europäisches Jubiläum hier in Paris begehen.

Charles de Gaulle und Konrad Adenauer hatten begriffen, dass Verständigung und Freundschaft nicht gelingen können, wenn sie sich auf die Kabinette und Regierungen beschränkten. Deshalb wurden neben vielen gemeinsamen Wirtschafts- und Verkehrsprojekten vor allem Begegnungen der Menschen angeregt, die zu einer fast unübersehbaren

Zahl sorgfältig gepflegter Städtepartnerschaften, zur wichtigen Arbeit des deutsch-französischen Jugendwerkes, zur Gründung bilingualer Schulen mit in beiden Ländern anerkanntem Abitur geführt haben.

Was wäre schliesslich – aber nicht zuletzt – die Freundschaft der Regierungen ohne enge Zusammenarbeit der Parlamente. Die Präsidien des Deutschen Bundestages und der Assemblée nationale treffen sich jährlich. Die Zusammenarbeit der Parlamentarier ist institutionalisiert – bis 1998 in den Kolloquien Charlemagne und heute in den Paris-Berlin Parlamentsausschüsse treffen sich häufig oder tagen sogar gemeinsam wie zuletzt die Europaausschüsse beider Häuser ; wir tauschen Mitarbeiter aus. Auch wenn die Öffentlichkeit davon nicht in dem Masse Kenntnis nimmt wie von den regelmässigen Regierungstreffen, haben wir damit ohne Ansehen der Parteizugehörigkeiten über die Jahre ein Klima des Vertrauens und der Vertrautheit zwischen den Volksvertretungen geschaffen, das sich als ein politisch trag- und ausbaufähiges Fundament unserer Freundschaft erweist. So haben wir es in unserer gemeinsamen Erklärung noch einmal zum Ausdruck gebracht.

Wie im privaten Leben bedeutet Freundschaft nicht immer Idylle. Oft haben wir Interessenunterschiede auszutragen, auch Streit, wie sich das für Demokraten gehört. Das Besondere aber ist, dass wir noch in jedem Fall eine Lösung, einen Ausgleich gefunden haben. Darin, genau darin bewährt sich wahre Freundschaft.

Wir stehen heute in unseren beiden Ländern vor sehr ähnlichen, ja identischen Problemen und Herausforderungen : internationaler Terrorismus, geringes Wachstum, hohe Arbeitslosigkeit, hohe Staatsdefizite und Schwierigkeiten unserer sozialen Sicherungssysteme. Wenn es in unserer Nachbarschaft, dem Nahen Osten, zu einem neuen, weiteren Krieg käme, würden sich diese Probleme noch einmal verschärfen und das notwendige und zugleich fragile Zusammenleben verschiedener Kulturen in unseren Ländern würde zusätzlich erschwert und belastet werden.

Unsere Chancen, diese Herausforderungen zu bestehen, wachsen sicher, wenn wir unsere Erfahrungen zusammenfügen und gegenseitig nutzen – übrigens auch in Bezug auf die Vereinigten Staaten von Amerika.

Lassen Sie uns deshalb diese ausserordentliche Zusammenkunft unserer beiden Parlamente als Zeichen und Ermunterung verstehen, nicht nur für die Weiterentwicklung unserer Freundschaft, sondern auch für den Beitrag Europas zu einer friedlichen Welt des Interessenausgleichs und der Menschenrechte, für Demokratie und gewaltfreie Konfliktlösungen. In diesem Sinne danke ich Ihnen, Herr Präsident Debré, noch einmal für die Einladung und begrüsse Sie alle zu dieser parlamentarischen Zusammenkunft der deutsch-französischen Freundschaft.

Déclaration commune

M. Jean-Louis Debré, *président de l'Assemblée nationale*. Avant que nous ne passions la parole à M. le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne et à M. le Président de la République française, je vous rappelle que, lors de la réunion commune tenue ce matin, le Présidium du Bundestag et le Bureau de l'Assemblée nationale, auxquels s'étaient joints les présidents des groupes politiques, ont examiné une déclaration commune relative à la coopération entre nos deux assemblées.

M. le Président Thierse a bien voulu accepter d'en donner lecture, en notre nom commun.

Texte de la déclaration

M. Wolfgang Thierse, président du Bundestag. Les députés allemands et français, réunis à Versailles pour célébrer le 40^e anniversaire de la signature du Traité d'amitié franco-allemand du 22 janvier 1963 :

- honorent la mémoire du général de Gaulle et du Chancelier Konrad Adenauer, qui ont su prendre l'initiative historique d'une réconciliation franco-allemande, étape indispensable sur la voie d'une Europe unie,

- saluent les efforts accomplis par leurs dirigeants successifs pour faire de l'entente franco-allemande un élément permanent de la politique de leurs deux pays,

- se félicitent des succès que la coopération franco-allemande, poursuivie depuis quarante ans, a permis de remporter dans le processus d'intégration européenne,

- réaffirment leur responsabilité commune concernant l'approfondissement de l'Union européenne et l'intégration des futurs pays membres,

- entendent prendre leur part, dans le domaine relevant de leur compétence respective, au renforcement de la coopération, qui a été décidée, selon les modalités suivantes :

1. La concertation entre l'Assemblée nationale française et le Bundestag allemand, par la voie de la réunion annuelle de leur Bureau et de leur Präsidium, sera poursuivie et étendue aux organes des deux assemblées, notamment à leurs commissions spécialisées dans les questions européennes, qui sont invitées à échanger des informations et à tenir des réunions communes. Les deux parties entendent établir pour les questions d'intérêt commun une coopération flexible dans des domaines spécifiques.

2. Dans tous les domaines, la coopération des gouvernements sera suivie par les Parlements. Les questions concernant la politique étrangère et de sécurité commune ou la politique européenne de sécurité et de défense feront l'objet de délibérations communes des commissions spécialisées compétentes. Alors que se poursuivent les travaux de la Convention européenne chargée d'élaborer une Constitution européenne et à la veille de la conférence intergouvernementale qui y fera suite, les deux parties ne manqueront pas de développer les échanges d'informations entre les deux Parlements.

3. Les échanges d'informations entre députés allemands et français et entre les administrations parlementaires de l'Assemblée nationale française et du Bundestag allemand seront poursuivis et intensifiés dans le but de parvenir à une meilleure connaissance mutuelle des personnes et des procédures et de retenir ce qu'il y a de meilleur dans l'expérience des deux assemblées.

4. Les délégations de l'Assemblée nationale française et du Bundestag allemand aux assemblées parlementaires internationales auxquelles elles participent établiront les contacts nécessaires pour coordonner leurs positions et leurs interventions dans les différentes instances de ces assemblées.

Texte de la déclaration en langue allemande

Die deutschen und die französischen Abgeordneten, die sich aus Anlass des 40. Jahrestages der Unterzeichnung des deutsch-französischen Freundschaftsvertrages vom 22. Januar 1963 in Versailles versammelt haben,

- ehren das Andenken von General Charles de Gaulle und Bundeskanzler Konrad Adenauer, die seinerzeit die historische Initiative zu einer deutsch-französischen Versöhnung als unerlässlichen Schritt auf dem Weg zu einem geeinten Europa ergriffen ;

- begrüßen die Bemühungen ihrer Nachfolger, der Staats- und Regierungschefs, die deutsch-französische Verständigung zu einem integralen Bestandteil der Politik ihrer beiden Länder zu machen ;

- begrüßen die Erfolge, die durch die 40 jährige deutsch-französische Zusammenarbeit für den Prozess der europäischen Integration erzielt wurden ;

- bekräftigen ihre gemeinsame Verantwortung für die Vertiefung der Europäischen Union und die Integration der zukünftigen Mitgliedsländer ;

- beabsichtigen, sich an dem Ausbau der beschlossenen Kooperation in dem in ihre jeweilige Zuständigkeit fallenden Bereich in folgender Form zu beteiligen :

1. Die Konzertierung zwischen der Nationalversammlung und dem Bundestag durch eine jährliche Tagung ihrer Leitungsgremien, des Bureau und des Präsidiums, wird fortgeführt und auf die Organe der beiden Versammlungen ausgeweitet, insbesondere auf ihre Fachausschüsse für Europafragen und Auswärtiges, die aufgefordert werden, Informationen auszutauschen und gemeinsame Sitzungen abzuhalten. Dabei streben beide Seiten eine flexible themenbezogene Zusammenarbeit zu Fragen von gemeinsamen Interesse an.

2. Die Zusammenarbeit der Regierungen in allen Bereichen muss durch die Parlamente begleitet werden, Fragen der gemeinsamen Außen- und Sicherheitspolitik und der Europäischen Sicherheits- und Verteidigungspolitik sollen Gegenstand gemeinsamer Beratungen der zuständigen Fachausschüsse sein. In der Phase der Arbeit des Europäischen Verfassungskonvents und der sich anschließenden Regierungskonferenz werden beide Seiten den Austausch zwischen den Parlamenten weiterentwickeln.

3. Der Austausch zwischen deutschen und französischen Abgeordneten sowie zwischen den Parlamentsverwaltungen der Nationalversammlung und des Bundestages wird fortgeführt und intensiviert, um auf beiden Seiten eine größere Vertrautheit mit den betreffenden Personen und Arbeitsverfahren zu gewährleisten und den Erfahrungsschatz der beiden Versammlungen optimal zu nutzen.

4. Die Delegationen der Nationalversammlung und des Bundestages in den internationalen parlamentarischen Versammlungen stellen die zur Abstimmung ihrer Positionen und ihres Auftretens in den verschiedenen Gremien dieser Versammlungen nötigen Kontakte her.

M. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale. Chers collègues, nous vous proposons de prendre acte de la déclaration commune de l'Assemblée nationale française et du Bundestag allemand sur leur coopération interparlementaire.

Acte est pris de la déclaration commune, qui est ainsi approuvée.

Nous allons maintenant entendre les interventions de M. le Chancelier fédéral, puis de M. le Président de la République, que nous invitons à s'exprimer depuis la tribune de l'orateur.

La parole est à M. Gerhard Schröder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

TRADUCTION DU DISCOURS DE M. GERHARD SCHRÖDER,
chancelier de la République fédérale d'Allemagne

M. Gerhard Schröder, *Chancelier de la République fédérale d'Allemagne*. Monsieur le Président de la République, Messieurs les présidents de l'Assemblée nationale et du Bundestag, Mesdames, Messieurs les députés.

Je vous remercie, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, et vous, Monsieur le Président du Bundestag, de m'avoir invité à prendre la parole devant les parlementaires français et allemands réunis aujourd'hui dans cette enceinte. C'est la première fois, dans l'histoire de nos deux pays, que l'Assemblée nationale et le Bundestag sont réunis ensemble en séance plénière. Cela ne donne pas seulement un cadre particulièrement solennel aux célébrations du 40^e anniversaire du traité de l'Elysée, cela reflète également et de manière impressionnante la qualité de nos relations, cette amitié qui est plus qu'un pacte entre des gouvernements, un lien unissant nos sociétés et nos peuples, et, de ce fait, ceux qui les représentent des deux côtés du Rhin.

Mesdames, Messieurs les députés,

Ces jours-ci, on parle beaucoup de l'« histoire à succès » du traité de l'Elysée et des relations franco-allemandes. Cette expression fait l'unanimité de tous, et pourtant elle me semble avoir un sens trop restreint pour décrire la grande œuvre que nous avons réussie ensemble au cours de ces dernières quarante années. En effet, deux peuples et deux pays se sont vraiment rapprochés après des siècles d'histoire commune mais trop souvent marquée par des conflits terribles. Là où une richesse commune aurait pu – je dirais même aurait dû – naître de nos cultures aux facettes multiples et qui se complètent l'une l'autre, on a vu se creuser des fossés infranchissables. Au lieu d'encourager les forces d'attraction, on a laissé se développer les forces de répulsion, au lieu de cultiver le patrimoine commun, on a nourri les « inimitiés héréditaires ». Chaque fois que nos deux pays, qui constituaient déjà aux yeux de Victor Hugo l'« essence de l'Europe », se sont affrontés, ils ont entraîné le continent tout entier dans le malheur.

Certes, nos élites ont toujours voulu, même dans les périodes sombres de notre histoire, jeter des ponts au-dessus des abîmes de la rivalité et de la haine, comme Voltaire ou Kant, Heine, que les Français appellent toujours « Henri », et Germaine de Staël, connue en Allemagne uniquement comme « Madame de Staël ». Il faudrait citer aussi Stefan Zweig et Romain Rolland, ou encore Heinrich Mann. Aristide Briand et Gustav Stresemann avaient reçu le prix Nobel de la paix pour leur politique d'entente, une récompense décernée un peu trop hâtivement comme devait le montrer l'avenir. En effet, notre histoire commune n'avait pas encore traversé ses années les plus douloureuses.

En réalité, ce sont surtout les princes et les souverains allemands qui ont constamment propagé cette pensée hérétique consistant à dire que l'avenir et le bonheur de la nation allemande ne pouvaient être acquis que par l'hostilité et l'agression contre nos voisins français. C'est pourquoi je

suis particulièrement reconnaissant à nos hôtes français d'avoir proposé Versailles pour organiser cette rencontre historique entre les Parlements de nos deux pays. (*Applaudissements.*) Versailles est le lieu en Europe qui nous montre le mieux comment nous avons progressé ensemble sur notre chemin, comment nous nous sommes éloignés des malheurs du passé et comment nous sommes parvenus, grâce aux promesses et aux espoirs scellés par le traité de l'Elysée, à la réalité extraordinaire de l'amitié franco-allemande. Versailles : ce nom symbolise trois siècles de notre histoire, qui fut des plus mouvementée. Il ne s'agit pas seulement du lieu où vivaient Louis XIV, le Roi-Soleil, et sa cour et qui a été si souvent copié par les princes allemands. Beaucoup plus tard, c'est Louis II qui essaya d'en faire la copie la plus fidèle en Bavière. Si la construction resta inachevée, c'est le même Louis II qui porta la tragédie à son comble : il ne vint qu'une seule fois à Versailles, et cela à dessein, pour infliger un camouflet à la France. C'est ici précisément, dans la galerie des Glaces, qu'il couronna Guillaume I^{er} empereur d'Allemagne ; à la paix imposée par diktat en 1871 succéda presque logiquement celle de 1919 qui servit de prétexte à la droite allemande et ensuite aux nationaux-socialistes pour déclencher leur campagne de destruction contre l'Europe tout entière. Mais Versailles, c'est aussi l'endroit qui restera toujours lié dans notre mémoire à la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1789. Aujourd'hui, notre présence ici se situe dans le droit fil de ce grand événement historique. (*Applaudissements.*)

Les valeurs de la Révolution française – la liberté, l'égalité, la fraternité – sont toujours vivantes (*Applaudissements*), ces valeurs mêmes qui étaient pour Kant la preuve que l'homme est bon et qui, pour Hitler, Goebbels et consorts, devaient « disparaître à jamais ». Elles constituent le fondement et le modèle de ce que nous avons réussi à construire ensemble au cours de ces dernières quarante années, et de ce que nous pouvons, devons et voulons mettre en œuvre ensemble à l'avenir sur notre continent.

Mesdames, Messieurs,

L'œuvre que Charles de Gaulle et Konrad Adenauer ont construite ensemble, sur la voie préparée par Jean Monnet et Robert Schuman, celle qui a été poursuivie et développée par Georges Pompidou et Willy Brandt, Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, François Mitterrand et Helmut Kohl, ne s'est point limitée à cette « réconciliation » unique entre la France et l'Allemagne. Ces grands Européens avaient compris que l'Europe ne peut se faire sans l'amitié franco-allemande, mais aussi que l'amitié franco-allemande ne peut prospérer sans l'Europe. Mais permettez-moi d'ouvrir une brève parenthèse personnelle et de revenir sur la réconciliation qui a suivi les horreurs et les crimes de la Seconde Guerre mondiale. La coopération, voire l'amitié, entre la France et l'Allemagne, les générations de nos parents et de nos grands-parents osaient à peine y rêver. Et pour nous qui avons grandi après la guerre, la réconciliation était un espoir, un espoir que le souvenir encore trop vivant de la peur et de la souffrance empêchait de se réaliser. Cet espoir n'a pu devenir réalité qu'au prix d'une volonté politique déterminée.

Mais la volonté politique ne suffit pas pour émouvoir les cœurs. Pour cela, il a fallu le courage, peut-être naïf, d'hommes comme Gunther Klein, qui dirigeait à l'époque le Jeune Théâtre de Göttingen. Et la générosité d'une grande dame comme Barbara. Klein arriva à convaincre la célèbre chanteuse de venir se produire dans son petit théâtre. A contre-cœur – les blessures de la guerre et de l'époque nazie n'étaient guère refermées – Barbara accepta. Le jour de son arrivée, elle voulut repartir

mais elle finit par rester une semaine entière et donna des concerts devant un jeune public enthousiaste. Gagnée par cette euphorie, mais peut-être aussi émue, elle commença à composer sa chanson si connue *Göttingen*. Deux ans plus tard, en 1967, elle revint dans cette ville interpréter sa chanson en hommage. C'est à ma connaissance la seule chanson que Barbara, cette grande artiste, ait chantée en allemand. Permettez-moi d'en citer quelques extraits :

*« Et tant pis pour ceux qui s'étonnent,
« Et que les autres me pardonnent,
« Les enfants ce sont les mêmes
« A Paris ou à Göttingen.*

*« Ô faites que jamais ne revienne,
« Le temps du sang et de la haine,
« Car il y a des gens que j'aime,
« A Göttingen, à Göttingen. »*

(Applaudissements.)

A l'époque, j'habitais moi-même Göttingen, où je suis resté pendant plus de dix ans et où j'ai fait mes études. Malheureusement, je n'ai pas eu la possibilité d'assister au concert de Barbara, mais cette chanson résonnait dans toute la ville. Ce que Barbara a chanté à Göttingen, et qui nous est allé droit au cœur, c'était pour moi, jeune homme, le début d'une merveilleuse amitié, de l'amitié qui devait unir les Français et les Allemands.

Mesdames, Messieurs,

On dit souvent, et probablement à juste titre, que l'amitié ne peut pas exister entre les nations, seulement entre les hommes. Voilà précisément ce qui fait le caractère novateur du traité de l'Elysée. Non seulement il scelle la nécessité imposée par la réalité politique et la volonté de coopération amicale entre nos deux pays voisins, mais son objectif premier était d'unir les sociétés, les peuples et les hommes, et il y est parvenu. Les jumelages de villes et les programmes d'échanges existaient déjà avant le traité de l'Elysée, mais ils se sont multipliés, et aujourd'hui ils se comptent par centaines. L'Office franco-allemand pour la jeunesse, grâce auquel plus de sept millions de jeunes ont pu se rendre dans le pays voisin, est lui-même né du traité de l'Elysée.

Mesdames, Messieurs,

Après l'expérience de plusieurs siècles d'idéologie, nous sommes désormais liés par une « culture du doute », peut-être le meilleur rapprochement entre l'« Aufklärung » en Allemagne et les « Lumières » en France. Cette culture du doute, qui cherche depuis toujours à surmonter les dogmes définitifs et les limites physiques, ne reconnaît qu'un principe immuable : celui de la démocratie, du pluralisme et de la tolérance dans la diversité. C'est une évidence pour la grande majorité des jeunes dans nos pays respectifs ; une évidence au même titre que la réconciliation franco-allemande et que le fait de vivre dans une Europe presque sans frontières. Mais cette évidence comporte un danger, le danger de l'habitude. Aujourd'hui, l'amitié franco-allemande n'est plus une fin en soi. Elle doit se redéfinir en permanence et faire ses preuves, d'autant plus que nous sommes placés, au sein de nos sociétés, en Europe et dans le monde, devant des défis tout à fait nouveaux.

Mesdames, Messieurs,

Les révolutions pacifiques de 1989 nous ont donné la possibilité, et dicté le devoir, de construire une Europe unie. Le succès historique qui a marqué le sommet de Copenhague sur l'élargissement, et qui a été pour une grande part le fruit de l'action commune de la France et de l'Allemagne, a fixé le cap. Cela aurait été impossible sans le travail décisif du Président français, que je souhaite remercier. (*Applaudissements.*) Désormais, il nous revient, en premier lieu à l'Allemagne et à la France, de réaliser cet élargissement de telle sorte que l'Union soit plus démocratique, plus transparente et plus efficace. Aujourd'hui plus que jamais, notre destin est défini par les développements mondiaux. Gérer la mondialisation de l'économie, exploiter ses potentiels et s'opposer aux forces centrifuges de ces processus mondiaux : telle sera la tâche principale de l'Europe au cours de ce siècle nouveau. L'Allemagne et la France, sociétés qui ont le devoir vis-à-vis d'elles-mêmes et du monde entier de préserver l'héritage des Lumières et de l'identifier par rapport aux nouveaux défis, sont appelées aujourd'hui, face aux turbulences qui secouent l'économie mondiale et au danger que représente la force « asymétrique », à garantir le primat de la politique et à redéfinir la cohésion sociale. (*Applaudissements.*)

Mesdames, Messieurs,

Les gouvernements et les députés de nos deux pays sont conscients de la responsabilité que nous imposent les nouveaux défis. Nous savons que les citoyens qui nous ont élus placent de grands espoirs dans notre coopération. Aujourd'hui, jour de fête mais aussi journée de travail pour nos gouvernements, nous avons déjà beaucoup avancé, aussi bien dans le dialogue sur l'avenir de l'Europe que dans les projets concrets. Certains diront que la construction politique est encore en chantier : fédération d'Etats, Etat fédéré, confédération, autant de notions sur lesquelles nous devons discuter mais qui ne sauraient nous diviser. L'essentiel, ce sont les valeurs sur lesquelles est fondée notre communauté et qui se sont vu confirmées, sur le plan politique notamment, avec l'adoption de la Charte européenne des droits fondamentaux. Celle-ci doit être un élément clé de la Constitution européenne, notre objectif commun. L'Europe, il n'a jamais été possible, du moins jamais sans la force ou l'arbitraire, de la définir d'un point de vue purement géographique. L'Europe a toujours été une réflexion sur les similitudes culturelles et politiques. Je voudrais souligner à titre d'exemple l'éthique participative.

Ce débat se poursuivra, même vis-à-vis des voisins de l'Union actuelle qui souhaitent y adhérer un jour. Nous voulons une Europe consciente de sa propre valeur, une Europe unie qui considère comme une richesse les spécificités culturelles de ses régions et de ses pays. Nous voulons des institutions fortes qui reflètent la diversité des stratégies et des traditions politiques de nos Etats membres.

Mesdames, Messieurs,

Que peuvent faire et que doivent faire l'Allemagne et la France pour l'avenir de l'Europe ? L'histoire de l'intégration européenne montre que les grandes tâches en Europe ont pu être résolues précisément lorsque l'Allemagne et la France étaient d'accord. Ces derniers mois, la dynamique de notre coopération s'est encore renforcée. Nous pouvons constater, non sans une certaine fierté, que ce sont l'Allemagne et la France qui, dans la phase cruciale de l'élargissement de l'Union européenne, ont donné les impulsions décisives. C'est notre action commune qui a permis la décision historique de Copenhague et qui, du reste, l'a rendue financièrement gérable. La Convention européenne, au sein de laquelle des représentants de nos deux Hautes Assemblées coopèrent à part égale avec des délégués

des gouvernements et des représentants du Parlement européen, a fait des progrès considérables dans son travail. La semaine dernière, le Président Chirac et moi-même avons remis au président de la Convention, M. Valéry Giscard d'Estaing, notre proposition commune sur l'architecture institutionnelle de l'Union européenne. L'Allemagne et la France ont ainsi présenté à la Convention des contributions concertées pour toutes les grandes questions du débat sur la Constitution européenne.

Il faut que chaque citoyen européen sache qui est responsable de quoi en Europe.

Seul celui qui est légitimé est capable de diriger. Seul celui qui est en mesure de diriger peut être légitimé par les citoyens et les Parlements.

C'est dans ce contexte très complexe que se situent les propositions présentées par l'Allemagne et la France jusqu'à présent. L'objectif consiste à renforcer de manière équilibrée le triangle institutionnel de l'Union. Il faut que l'Union européenne soit représentée à l'extérieur plus efficacement. Aussi proposons-nous que le Conseil européen élise son président et qu'il soit mis fin à l'alternance semestrielle. En effet, cette solution serait impraticable dans une Europe à 25. Le Conseil européen doit bénéficier d'une plus grande continuité sur le plan des personnes qui le dirigent.

Nous souhaitons en même temps que le Parlement européen élise le président de la Commission afin que celui-ci jouisse d'une légitimité démocratique et voie son rôle politique renforcé. Le Parlement européen doit exercer une fonction législative à part égale avec le Conseil. C'est pourquoi notre proposition visant la création d'un poste de ministre européen des Affaires étrangères revêt une importance particulière. Cela permettra pour la première fois à l'Europe de parler d'une seule voix sur la scène internationale. (*Applaudissements.*)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons proposé, en outre, à la Convention la création d'une Union européenne de sécurité et de défense devant également contribuer à renforcer le pilier européen de l'Alliance. Un grand nombre de suggestions présentées par l'Allemagne et la France sur les moyens de réagir face aux nouvelles menaces engendrées par les risques transfrontières, la criminalité organisée ou le terrorisme international ont rencontré un écho positif. Entre-temps, le monde entier reconnaît que ce que nos pays sont convenus d'appeler la « notion élargie de sécurité », qui englobe une politique de protection juridique et de sécurité sociale, matérielle et culturelle mais aussi écologique, est une stratégie efficace pour lutter contre les risques.

Nos propositions, qui sont le fruit d'une concertation étroite et des expériences réalisées par l'Europe en matière de solution des conflits, recueillent de plus en plus l'adhésion d'autres partenaires dans le monde.

Il s'agit de garantir la sécurité et la coopération grâce au désarmement et à la prévention des conflits, de conclure des alliances régionales pour défendre la sécurité, les droits de l'homme et les droits des minorités, et, enfin, de pratiquer une politique de mise en œuvre des « dividendes de la paix » sous forme de coopération économique.

Encouragés par les échanges que nous avons menés au sein du Conseil franco-allemand de sécurité et de défense, dont la création remonte à quinze ans, nous avons conçu la politique européenne de sécurité et de défense, et cela à un moment où nombre de partenaires

européens n'envisageaient pas encore que l'Union européenne puisse se doter d'une dimension de sécurité. La brigade franco-allemande est devenue ensuite le noyau de l'Eurocorps.

Aujourd'hui, nous avons fait un grand pas en avant avec la création de la Force d'intervention européenne. Le renforcement de l'identité européenne de sécurité n'est dirigé contre personne. C'est ainsi que nous assumons la responsabilité qui nous incombe en œuvrant pour la stabilité de notre continent, mais aussi en proposant à d'autres peuples de partager les expériences réalisées par l'Europe en matière de paix et de développement. En s'épaulant mutuellement, comme le font les Allemands et les Français en Afghanistan et ailleurs. Et aussi comme nous coopérons étroitement pour résoudre les crises internationales, par exemple dans le cas de la Corée du Nord et de l'Irak.

Nous sommes convenus de concerter étroitement nos positions au Conseil de sécurité des Nations Unies, cet organe où, à l'heure actuelle, quatre pays européens sont responsables, à l'échelle mondiale, de la paix et de la sécurité internationales. Nous nous investissons de concert pour que le Conseil de sécurité des Nations Unies puisse accomplir avec succès sa tâche primordiale qui consiste à sauvegarder la paix internationale. *(Applaudissements.)*

Mesdames, Messieurs,

L'Allemagne et la France sont confrontées à des problèmes largement semblables en ce qui concerne l'avenir de nos systèmes sociaux. Encore une fois, il revient à nos deux pays notamment de redéfinir le rôle du marché, de l'Etat et de la société civile dans notre monde actuel, de créer de nouveaux espaces et, sur le plan politique, d'organiser une nouvelle justice. Pour ce faire, nous ne nous contenterons pas d'échanger nos expériences, nous développerons ensemble des propositions novatrices qui devront alimenter un débat à l'échelle de toute l'Europe.

Toutefois, nous sommes obligés de constater que, pendant ce temps, nous sommes placés devant un autre problème.

En effet, on note qu'après le succès de la réconciliation entre nos deux pays, la « compréhension » sur le plan de la langue reste beaucoup trop souvent en deçà de nos attentes. En dépit des multiples efforts déployés dans ce domaine, nous sommes aujourd'hui plus éloignés que jamais du jour où la langue du pays partenaire sera pratiquée sur l'ensemble de notre territoire et inversement. C'est pourquoi un effort supplémentaire doit être fait par tous, les gouvernements, les députés, les régions et les écoles, afin d'entretenir et de développer l'intérêt pour la langue du voisin. *(Applaudissements.)* Encourageons les parents à inciter leurs enfants à faire à l'école un choix allant dans ce sens. Peut-être serions-nous également bien inspirés d'innover : nous avons « Arte », la chaîne de télévision franco-allemande, qui est une grande réalisation. « Arte » pratique ce qui doit devenir un élément central de la démocratie européenne, à savoir l'opinion publique européenne impliquée dans des débats et reportages transfrontières.

Nous devrions également nous investir pour que nos jeunes générations notamment jouissent d'un cadre unique pour leur formation, leurs études et leur travail. C'est également dans cette perspective que nous avons défini aujourd'hui des objectifs communs pour que les étudiants, les chercheurs et les personnes qui exercent une activité professionnelle voient s'améliorer leurs chances réelles de grandir, d'apprendre et de travailler dans les deux pays.

Nous souhaitons que le projet commun que nous formons pour l'Allemagne, pour la France et pour l'Europe, englobe et facilite la participation des citoyens. C'est pourquoi le Président Chirac et moi-même avons décidé de permettre à terme aux Allemands et aux Français vivant dans le pays voisin de bénéficier de la nationalité des deux pays. *(Applaudissements.)* Nous avons déjà fait des progrès dans la réalisation de cet objectif.

Cela signifie en premier lieu qu'Allemands et Français pourront voter et participer aux décisions dans le pays où ils vivent. Cela entraînera un rapprochement encore plus étroit de nos pays et de nos sociétés.

Mesdames, Messieurs,

Dans la déclaration commune que nous avons adoptée à l'occasion de cet anniversaire, nous avons déclaré le 22 janvier « journée franco-allemande ». *(Applaudissements.)* Nous souhaitons que cette journée soit consacrée, dans toutes les institutions de nos systèmes éducatifs, à la promotion du pays partenaire et à une action d'information sur les multiples possibilités d'études et de rencontres.

Notre séance plénière d'aujourd'hui est plus qu'un acte symbolique de commémoration du traité de l'Elysée qui a joué un rôle si important pour l'amitié entre nos deux pays. Pour nos deux Parlements, cette journée marque également le point de départ de nouveaux efforts en vue de resserrer encore notre coopération.

Mesdames, Messieurs,

Nous savons bien qu'en Europe les progrès sont difficiles lorsque l'Allemagne et la France ne sont pas d'accord. Beaucoup d'éléments sur lesquels nous avons réussi à nous mettre d'accord au plan bilatéral peuvent également contribuer à aplanir les contradictions et les divergences de vue qui naissent entre d'autres peuples européens.

Mais nous serons également obligés de redéfinir notre rôle qui ne saurait être moins énergique ou moins dynamique. Nous continuerons d'être au moins autant des inspirateurs que des moteurs. On peut voir là une interprétation moderne du traité de l'Elysée, unique dans l'histoire et dont le contenu nous engage à œuvrer en faveur de la réconciliation, de la liberté et de la justice et à assumer nos responsabilités pour l'Europe commune. *(Mesdames et Messieurs les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

M. Jean-Louis Debré, *président de l'Assemblée nationale*. Je vous remercie, monsieur le Chancelier fédéral.

(Texte en langue allemande)

Verehrter Herr Staatspräsident,
Meine sehr geehrten Herren Parlamentspräsidenten,
Sehr geehrte Damen und Herren Abgeordnete !

Ich danke Ihnen, Herr Präsident der Nationalversammlung, und Ihnen, Herr Bundestagspräsident, für die Einladung, vor den hier versammelten Volksvertretungen Frankreichs und Deutschlands zu sprechen.

Zum ersten Mal in der Geschichte unserer beiden Länder treten heute Nationalversammlung und Bundestag in gemeinsamer Plenarsitzung zusammen. Das setzt nicht nur einen besonders würdigen Rahmen für die Feierlichkeiten zum 40. Jahrestag des Elysée-Vertrages. Es ist auch ein beeindruckendes Zeichen für die Substanz unserer Beziehungen. Einer Freundschaft, die eben weit mehr ist als ein Pakt zwischen Regierungen. Sondern ein einigendes Band zwischen unseren Gesellschaften und Völkern – und mithin denen, die sie auf beiden Seiten des Rheins repräsentieren.

Meine Damen und Herren Abgeordneten !

Wir hören und lesen in diesen Tagen häufig von der « Erfolgsgeschichte » des Elysée-Vertrages und der deutsch-französischen Beziehungen. Das ist unbestreitbar richtig und doch scheint mir der Begriff zu eng für das grosse Werk, das uns in den zurückliegenden 40 Jahren miteinander gelungen ist. Denn hier haben zwei Völker und Staaten wirklich zueinander gefunden, die in ihrer Geschichte seit Jahrhunderten miteinander verwoben – aber auch oft genug in schlimme Gegensätze verstrickt waren. Wo, in der Vielfalt und gegenseitigen Ergänzung unserer Kulturen, gemeinsamer Reichtum hätte blühen können, ja, müssen, wurden unüberwindbare Gräben ausgehoben. Statt der Kräfte der Anziehung wurden die Kräfte der Abstossung gefördert. Statt des gemeinsamen Erbes « Erbfeindschaften » gepflegt. Und immer, wenn unsere beiden Länder, die schon für Victor Hugo « das Wesen Europas » ausmachten, gegeneinander zogen, war es der gesamte Kontinent, der ins Unglück gestürzt wurde.

Gewiss : Die Besten von uns hatten auch in dunklen Zeiten immer wieder Brücken über die Abgründe der Rivalität und des Hasses gebaut – Voltaire oder Kant ; Heine, den die Franzosen noch immer « Henri » nennen, und Germaine de Staël, die auch in Deutschland nur als « Madame de Staël » bekannt ist. Stephan Zweig und Romain Rolland wären zu nennen ; oder auch Heinrich Mann. Aristide Briand und Gustav Stresemann wurden für ihre Politik der Verständigung mit dem Friedensnobelpreis ausgezeichnet – der sich allerdings als vorschnell ausgestellter Scheck auf die Zukunft erwies. Denn die bittersten Jahre unserer gemeinsamen Geschichte sollten noch folgen.

Denn es ist wahr : Immer wieder waren es vor allem Fürsten und Herrscher aus Deutschland, die den schrecklichen Irrglauben propagierten, das Werden und Glück unserer Nation könne nur durch Feindschaft und Agression gegen unsere französischen Nachbarn erreicht werden. Ich bin deshalb unseren französischen Gastgebern ausserordentlich dankbar, als Ort für dieses historische Zusammentreffen der beiden Parlamente gerade Versailles vorgeschlagen zu haben. Wie nur wenige Orte in Europa macht Versailles uns bewusst, wie weit wir auf unserem Weg vorangekommen sind : von den Verhängnissen der Vergangenheit, über die Versprechen und die Hoffnung des Elysée-Vertrages zur grossartigen Wirklichkeit der deutsch-französischen Freundschaft. Versailles – der Name steht für drei Jahrhunderte unserer höchst wechselvollen Geschichte. Dies war nicht nur der Hof des « Sonnenkönigs » Ludwig XIV. Von deutschen Fürsten vielfach nachgebaut. Die genaueste Kopie versuchte erst sehr viel später Ludwig II., in Bayern. Der Bau blieb unvollendet, doch jener Ludwig vollendete die Tragödie : Sein einziger Auftritt im wirklichen Versailles war als bewusste Demütigung Frankreichs inszeniert. Ausgerechnet hier im Spiegelsaal trug er Wilhelm I., die deutsche Kaiserkrone an ; dem entsprechenden Diktatfrieden von 1871 folgte beinahe zwangsläufig jener von 1919 – den die deutsche Rechte und dann die Nationalsozialisten so

trefflich zum Vorwand nahmen, ihren Vernichtungszug gegen ganz Europa anzutreten. Aber Versailles – das ist eben auch der Ort, der auf immer mit der Verkündung der allgemeinen Menschenrechte im Jahre 1789 verbunden bleiben wird. An jenen grossen Augenblick der Geschichte knüpfen wir heute an. Die Werte der Französischen Revolution – die für Kant der Beweis für « das Gute im Menschen » waren, und die Hitler, Goebbels und andere Verbrecher noch aus der Geschichte « auszulöschen » getrachtet hatten – sie leben weiter. Sie sind Grundlage und Leitbild dessen, was wir in der Zukunft auf unserem gemeinsamen Kontinent miteinander ins Werk setzen können, müssen und wollen.

Meine Damen und Herren,

Was Charles de Gaulle und Konrad Adenauer, nach den Vorarbeiten von Jean Monnet und Robert Schuman, begründet haben – und was von Georges Pompidou und Willy Brandt, Giscard d'Estaing und Helmut Schmidt, François Mitterrand und Helmut Kohl fortgesetzt und weiterentwickelt wurde – war stets mehr als die, zweifellos wesentliche « Aussöhnung » zwischen Deutschland und Frankreich. Diese grossen Europäer hatten immer auch im Blick, dass Europa ohne die deutsch-französische Freundschaft nicht werden kann. Aber dass auch die deutsch-französische Freundschaft ohne Europa nicht werden und gedeihen kann. Aber gestatten Sie mir noch einen kurzen, persönlichen Rückblick auf die Versöhnung nach den Greueln und Morden des Zweiten Weltkriegs. Zusammenarbeit, gar Freundschaft zwischen Deutschland und Frankreich – das konnte für die Generationen unserer Väter und Vorväter nur ein kühner Traum sein. Und für uns, die wir nach dem Krieg aufwuchsen, war die Versöhnung eine Hoffnung. Eine Hoffnung allerdings, der die allzu frische Erinnerung an Schrecken und Leid gleichsam unüberwindlich im Weg standen. Diese Hoffnung wirklich werden zu lassen, konnte nur durch entschiedenen politischen Willen gelingen.

Aber der politische Wille bewegt noch keine Herzen. Deshalb bedurfte es auch des vielleicht naiven Mutes von Männern wie Gunther Klein, damals Intendant des Jungen Theaters in Göttingen. Und der Herzensgrösse einer Dame wie « Barbara ». Klein überredete die verehrte Chansonnière zu einem Auftritt in seinem kleinen Theater. Widerstrebend – die Narben des Krieges und der Nazi-Zeit waren noch frisch – willigte Barbara ein. Noch am Tag ihrer Ankunft wollte sie wieder abreisen, schliesslich gab sie eine ganze Woche lang Konzerte vor einem begeisterten, jungen Publikum. Angesteckt von dieser Euphorie, aber ganz sicher auch angerührt, begann sie noch während ihres Aufenthalts, ihr berühmtes Chanson « Göttingen » zu schreiben. Zwei Jahre später, 1967, kam sie wieder in die Stadt und trug ihre kleine Hommage vor. Es ist meines Wissens das einzige Lied, das die grosse Barbara je auf deutsch gesungen hat. Lassen Sie mich aus dem Text zitieren :

« Was ich nun sage, das klingt freilich
für manche Leute unverzeihlich :
Die Kinder sind genau die gleichen
in Paris, wie in Göttingen.
Lasst diese Zeit nie wiederkehren
und nie mehr Hass die Welt zerstören :
Es wohnen Menschen, die ich liebe,
in Göttingen, in Göttingen. »

Ich selbst habe, zu jener Zeit und insgesamt mehr als zehn Jahre in Göttingen gelebt und studiert. Leider hatte ich keine Gelegenheit, Barbara im Konzert zu erleben. Doch das Chanson hallte überall in der Stadt wieder. Was Barbara dort – direkt in unsere Herzen hinein – gesungen hat, das war für mich jungen Mann der Beginn einer wunderbaren Freundschaft: der zwischen Deutschen und Franzosen.

Meine Damen und Herren,

Es heißt, wahrscheinlich nicht einmal zu Unrecht, Nationen könnten nicht miteinander « befreundet » sein – das könnten nur Menschen. Genau das ist die bahnbrechende Bedeutung des Elysée-Vertrages: Dass er nicht nur die realpolitische Notwendigkeit und den Willen zur freundschaftlichen Zusammenarbeit unserer beiden Nachbarstaaten festschreibt. Sondern dass er von Beginn an auch ein Bündnis der Gesellschaften, der Völker, der Menschen gewollt – und auch erreicht hat. Schon vor dem Vertrag gab es Städtepartnerschaften und Austauschprogramme – heute sind es viele Hunderte. Das Deutsch-französische Jugendwerk, das inzwischen mehr als sieben Millionen jungen Menschen den Besuch im jeweiligen Partnerland ermöglicht hat, ist selbst ein Kind des Elysée-Vertrages.

Meine sehr geehrten Damen und Herren,

Uns verbindet, nach den Erfahrungen der ideologischen Jahrhunderte, eine « Kultur des Zweifels » – vielleicht die beste Annäherung zwischen der deutschen « Aufklärung » und den französischen « Lumières ». Diese Kultur des Zweifels, immer schon darauf angelegt, endgültige Dogmen und physische Grenzen zu überwinden, kennt nur eine Gewissheit: Die der Demokratie, des Pluralismus und der Toleranz in Vielfalt. Für die überwältigende Mehrheit gerade der jungen Menschen in unseren Ländern ist dies heute selbstverständlich. So selbstverständlich wie die deutsch-französische Aussöhnung und das Leben in einem Europa, beinahe ohne Grenzen. Doch gerade in dieser Selbstverständlichkeit lauert auch die Gefahr der Gewöhnung. Die deutsch-französische Freundschaft ist heute kein Selbstzweck mehr. Sie muss sich ständig neu definieren – und auch neu beweisen. Dies um so mehr, als wir, in unseren Gesellschaften, in Europa und in der Welt vor gänzlich neuen Herausforderungen stehen.

Meine Damen und Herren,

Die friedlichen Revolutionen von 1989 haben uns die Möglichkeit gegeben – und die Pflicht auferlegt – ein einiges Europa zu gestalten. Der historische Erfolg des Erweiterungsgipfels in Kopenhagen, der ganz wesentlich auf dem gemeinsamen Vorgehen von Deutschland und Frankreich beruhte, hat dafür die Weichen gestellt. Nun ist es an uns – und das heisst wiederum in erster Linie an Deutschland und Frankreich –, diesen Erweiterungsprozess so zu gestalten, dass die Union demokratischer, transparenter und effizienter wird. Unser Schicksal wird heute stärker denn je von den globalen Entwicklungen bestimmt. Die ökonomische Globalisierung politisch zu gestalten, ihre Potenziale auszuschöpfen und den Fliehkräften dieser weltweiten Prozesse entgegenzuwirken – das wird die zentrale Aufgabe Europas im neuen Jahrhundert sein. Gerade Deutschland und Frankreich – als den Gesellschaften, die es sich und der Welt schuldig sind, das Erbe der Aufklärung zu wahren und an den neuen Herausforderungen zu definieren – sind heute aufgerufen, in den weltökonomischen

Turbulenzen und gegenüber der Gefahren einer « asymmetrischen » Gewalt das Primat der Politik zu erhalten und soziale Kohäsion neu zu definieren.

Mein Damen und Herren,

Regierungen und Abgeordnete beider Länder sind sich der Verantwortung bewusst, die uns die neuen Herausforderungen auferlegen. Wir wissen, dass die Menschen, die uns gewählt haben, hohe Erwartungen in unsere Zusammenarbeit setzen. Heute, an diesem Festtag, der gleichzeitig ein Arbeitstag für unsere Regierungen war, sind wir bereits ein gutes Stück vorangekommen – sowohl beim Dialog über die Zukunft Europas als auch bei der Arbeit an konkreten Projekten. Mag sein, dass das politische Gebilde noch unfertig ist: Staatenbund, Bundestaat, Staatverbund, das sind Begriffe, die wir diskutieren müssen – die uns aber nicht auseinander dividieren können. Entscheidend bleibt das Wertefundament unserer Gemeinschaft, das einen wichtigen politischen Niederschlag in der Annahme der europäischen Verfassung sein, die wir gemeinsam anstreben. Europa, das hat sich nie – jedenfalls nie ohne Gewalt und Willkür – rein geographisch definieren lassen. Europa war immer eine Reflexion über kulturelle und politische Gemeinsamkeiten. Ich möchte als wesentliche die Partizipationsethik nennen.

Diese Debatte wird weitergehen: auch gegenüber den Nachbarn der heutigen Union, die eines Tages dieser Union beitreten wollen. Wir wollen ein selbstbewusstes, geeintes Europa, das die kulturellen Eigenheiten seiner Regionen und Länder als Reichtum empfindet. Wir wollen starke Institutionen, die unterschiedliche politische Ansätze und Traditionen unserer Mitgliedstaaten nicht verleugnen.

Meine Damen und Herren,

Was können und was müssen Deutschland und Frankreich für die Zukunft Europas leisten?

Die Geschichte der europäischen Einigung zeigt: Alle großen europäischen Aufgaben konnten vor allem dann gelöst werden, wenn Deutschland und Frankreich sich einig waren. Gerade in den letzten Monaten hat sich die Dynamik unserer Zusammenarbeit noch einmal verstärkt. Nicht ohne Stolz können wir sagen, dass Deutschland und Frankreich in der entscheidenden Phase der Erweiterung der Europäischen Union die ausschlaggebenden Impulse gegeben haben. Unser gemeinsames Vorgehen hat die historische Entscheidung von Kopenhagen ermöglicht – und übrigens auch finanzierbar gehalten. Der Europäische Konvent, in dem Vertreter Ihrer beiden Hohen Häuser gleichberechtigt mit Abgesandten der Regierungen und Vertretern des Europäischen Parlaments arbeiten, hat in seiner Arbeit erhebliche Fortschritte gemacht. Präsident Chirac und ich haben in der vergangenen Woche dem Präsidenten des Konvents, Valéry Giscard d'Estaing, unseren gemeinsamen Vorschlag zur institutionellen Architektur der Europäischen Union übermittelt. Damit haben Deutschland und Frankreich dem Konvent zu allen zentralen Fragen der europäischen Verfassungsdiskussion abgestimmte Beiträge vorgelegt.

Jeder Bürger in Europa muss wissen, wer in Europa für was verantwortlich ist.

Nur wer legitimiert ist, kann auch führen. Nur wer in die Lage versetzt wird zu führen, kann dafür auch vom Bürger und den Parlamenten legitimiert werden.

In diesem Spannungsfeld bewegen sich alle Vorschläge, die Deutschland und Frankreich im Konvent bisher gemacht haben. Ziel muss eine gleichgewichtige Stärkung des institutionellen Dreiecks der Union sein. Hier geht es darum, dass sich die Europäische Union nach außen wirkungsvoller darstellt. Wir schlagen deshalb vor, dass sich der Europäische Rat einen Vorsitzenden wählt, der nicht mehr, wie bisher, alle 6 Monate wechselt. Das wäre in einer Union mit 25 Mitgliedern keine praktikable Lösung mehr. Der Europäische Rat braucht in seiner Führung personelle Beständigkeit.

Wir wollen gleichzeitig einen vom Europäischen Parlament gewählten Präsidenten der Kommission, der damit demokratisch legitimiert und politisch gestärkt wird.

Das Europäische Parlament soll zum gleichberechtigten Gesetzgeber mit dem Rat werden.

Von besonderer Bedeutung ist deshalb auch unser Vorschlag, einen Europäischen Außenminister zu schaffen. Damit kann Europa zum ersten Mal in den internationalen Beziehungen wirklich mit einer Stimme sprechen.

Meine Damen und Herren,

Wir haben dem Konvent darüber hinaus die Schaffung einer Europäischen Sicherheits- und Verteidigungsunion vorgeschlagen, die auch zur Stärkung des europäischen Pfeilers der Allianz beitragen soll.

Viele Anregungen Deutschlands und Frankreichs zur Reaktion auf neue Formen der Bedrohung – durch grenzüberschreitende Risiken, organisierte Kriminalität oder internationalen Terrorismus – sind auf ein positives Echo gestoßen. Das, was wir gemeinsam den «erweiterten Sicherheitsbegriff» nennen – der nämlich eine Politik des Rechtsschutzes und der sozialen, materiellen, kulturellen, aber auch ökologischen Sicherheit einschließt – wird inzwischen weltweit als probate Strategie gegen die Risiken anerkannt.

Was wir, in enger Abstimmung und auf dem Hintergrund europäischer Erfahrung bei der Bewältigung von Konflikten, vorschlagen, wird mehr und mehr auch anderen Partnern in der Welt einsichtig:

Sicherheit und Zusammenarbeit durch Abrüstung und Konfliktprävention; regionale Bündnisse für Sicherheit, Menschen- und Minderheitenrechte; schließlich eine Politik der «Friedensdividende» durch ökonomische Kooperation.

Angestoßen durch Dialoge, die wir im vor 15 Jahren gegründeten Deutsch-Französischen Sicherheits- und Verteidigungsrat führen, haben wir die Europäische Sicherheits- und Verteidigungspolitik konzipiert; zu einem Zeitpunkt, als viele europäische Partner noch nicht an eine Sicherheitsdimension der Europäischen Union dachten. Die deutsch-französische Brigade wurde zum Kern des Eurokorps.

Heute sind wir, mit der Schaffung der Europäischen Eingreiftruppe, viel weiter. Die Stärkung der europäischen Sicherheits-Identität richtet sich gegen niemanden. Wir nehmen damit unsere Verantwortung wahr: für die Stabilität unseres Kontinents, aber auch für die Fähigkeit, europäische Erfahrungen des Friedens und der Entwicklung anderen Völkern anbieten zu können. So, wie es Deutsche und Franzosen, in Afghanistan und anderswo, Seite an Seite tun. Und so, wie wir auch bei der Lösung internationaler Krisen, wie der um Nordkorea und den Irak, Seite an Seite zusammenarbeiten.

Im Sicherheitsrat der Vereinten Nationen, in dem derzeit vier europäische Staaten globale Verantwortung für Frieden und die internationale Sicherheit tragen, haben wir besonders enge Abstimmung vereinbart. Wir setzen uns gemeinsam dafür ein, dass der Sicherheitsrat der Vereinten Nationen seine zentrale Aufgabe, den internationalen Frieden zu erhalten, erfolgreich erfüllen kann.

Meine Damen und Herren,

Deutschland und Frankreich stehen vor sehr ähnlichen Problemen, was die Zukunft unsere Sozialsysteme angeht. Wiederum kommt es gerade unseren Ländern zu, in der Welt von heute das Verhältnis von Markt, Staat und Zivilgesellschaft neu auszuloten, neue Freiräume zu schaffen, und politisch neue Gerechtigkeit zu organisieren. Wir werden dabei nicht nur unsere Erfahrungen austauschen, sondern gemeinsam vorwärts weisende Vorschläge entwickeln, die in einen gesamt-europäischen Diskurs einmünden müssen.

Aber inzwischen, und das muss hier kritisch angemerkt werden, stehen wir auch vor einem anderen Problem :

Dass nämlich, nach der erfolgreichen Versöhnung, heute viel zu oft die sprachliche « Verständigung » nicht so ist, wie wir alle uns das wünschen. Trotz vielfältiger Bemühungen sind wir heute weiter denn je entfernt von einer flächendeckenden Verbreitung der jeweiligen anderen Sprache. Deshalb sollten wir alle – Regierungen und Parlamentarier, die Bundesländer und unsere Schulen – mehr dafür tun, das Interesse an der Sprache des Partners zu erhalten und zu verstärken. Ermutigen wir die Eltern von Schulkindern, ihren Kindern zu einer entsprechenden Sprachenwahl im Schulunterricht zu raten.

Und vielleicht sollten wir auch neue Wege beschreiten : Wir haben, als große Errungenschaft, den deutsch-französischen Fernsehkanal Arte... Arte zeigt, was ein wesentliches Element europäischer Demokratie werden muss : Eine europäische Öffentlichkeit mit grenzüberschreitenden Debatten und Berichten.

Wir sollten auch darauf hinwirken, dass gerade für unsere junge Generation ein einheitlicher Raum für Ausbildung, Studium und Beruf entsteht. Auch in dieser Hinsicht haben wir uns heute gemeinsame Ziele gesetzt, die für Studenten, Forscher und Berufstätige die Chancen, tatsächlich in beiden Ländern aufwachsen, lernen und arbeiten zu können, erhöhen werden.

Wir wollen, dass unser gemeinsames Projekt, für Deutschland, Frankreich und Europa, mehr und mehr die Teilhabe der Menschen einschließt und ermöglicht. Deshalb haben Präsident Chirac und ich vereinbart, dass wir langfristig Deutschen und Franzosen, die im jeweiligen Nachbarland leben, beide Staatsbürgerschaften anbieten wollen. Auf dem Weg zu diesem Ziel haben wir erste Fortschritte erreicht. Das heißt vor allem, dass Deutsche und Franzosen dort wählen und mitbestimmen können, wo sie tatsächlich leben. Auch dadurch werden unsere Länder und Gesellschaften enger zusammenwachsen.

Meine Damen und Herren,

In unserer gemeinsamen Erklärung zum Jahrestag haben wir dazu aufgerufen, den 22 Januar künftig als deutsch-französischen Tag zu begehen. Wir wünschen uns, dass er in allen Bildungseinrichtungen dazu genutzt wird, für das Partnerland zu werben und die vielfältigen Möglichkeiten zum Lernen und zur Begegnung ins Bewusstsein zu rufen.

Auch die heutige Plenarsitzung ist weit mehr als der symbolische Akt des Erinnerns an den für die Freundschaft zwischen unseren beiden Ländern so zentralen Elysée-Vertrag. Für die beiden Parlamente ist der heutige Tag auch der Ausgangspunkt eines neuen Anlaufs zu einer noch intensiveren Zusammenarbeit.

Meine Damen und Herren,

Wir wissen, dass in Europa wenig vorangeht, wenn Deutschland und Frankreich sich nicht einig sind. Vieles, was wir bilateral als Einigung erzielen, ist auch geeignet. Widersprüche und Meinungsunterschiede einzuebnen, die sich zwischen anderen europäischen Völkern ergeben.

Aber wir werden auch unsere eigene Rolle neu definieren müssen. Keinesfalls weniger energisch und dynamisch. Wir werden weiterhin mindestens genauso « Motivatoren » wie « Motoren » sein. Das wäre womöglich eine moderne Auslegung des historisch so einmaligen Elysée-Vertrages – dessen Inhalt uns Verpflichtung bleibt : zur Versöhnung, zur Freiheit und zur Gerechtigkeit ; zur Verantwortung für das gemeinsame Europa.

DISCOURS DE M. JACQUES CHIRAC,

Président de la République française

M. Wolfgang Thierse, *président du Bundestag*. La parole est à M. Jacques Chirac, Président de la République française.

M. Jacques Chirac, *Président de la République*. Monsieur le Chancelier, Monsieur le Premier ministre, Messieurs les Présidents du Bundestag et de l'Assemblée nationale, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mesdames, Messieurs, voici l'Allemagne et la France réunies aujourd'hui pour commémorer l'Histoire et préparer l'avenir. Ensemble, nous célébrons l'acte par lequel, le 22 janvier 1963, deux hommes d'Etat, deux visionnaires, le Chancelier Konrad Adenauer et le général de Gaulle, ont scellé la réconciliation de nos peuples et les ont engagés dans une communauté de destin au service de la paix.

Aujourd'hui, nous leur rendons hommage. Nous mesurons le chemin parcouru. Et nous voulons, sur leur exemple, aller plus loin dans l'entente de nos deux pays, au service de l'Europe.

Dans cette histoire de l'Europe, où l'aventure guerrière occupa tant de place, deux grands peuples se sont regardés avec fascination et passion. Ils se sont affrontés jusqu'à l'épuisement. En même temps, leurs cultures se sont nourries l'une de l'autre, dans un étroit et constant rapport de séduction.

Le général de Gaulle a évoqué les lointaines origines de la relation singulière entre l'Allemagne et la France, ce « sentiment, écrit-il, de ce que Gaulois et Germains ont entre eux de complémentaire et qui, jadis, féconda la présence de l'Empire romain sur le Rhin, fit la fortune des Francs, glorifia Charlemagne, justifia les relations du roi de France et des princes-Electeurs, fit s'enflammer l'Allemagne au brasier de la Révolution, inspira Goethe, Heine, Madame de Staël, Victor Hugo et, en dépit des luttes furieuses qui opposèrent les deux peuples, ne cessa pas de chercher un chemin, à tâtons, dans les ténèbres ».

La gravité le cède à l'émotion de voir aujourd'hui leurs représentants se réunir à Versailles. Versailles qui marqua par deux fois l'épilogue autant que le prélude de nos luttes fratricides. Dans la galerie des Glaces, à quelques pas de nous, la proclamation de l'Empire allemand et ses conséquences devaient hanter la société française pendant un demi-siècle. Versailles, et la galerie des Glaces encore, où les conditions imposées à l'Allemagne après 1918 suscitérent outre-Rhin humiliation et rancœur.

On connaît la suite : la liberté anéantie, le déchaînement de la violence, son cortège de destructions et de souffrances, ses millions de morts, cette apothéose de l'horreur et puis ces familles séparées, ces destins brisés. Dans cette nuit terrible, de part et d'autre, des voix courageuses s'élevaient pour résister à l'innommable, pour refuser ces engrenages fatals.

Des hommes de vision ont montré le chemin. C'était celui de l'Europe. Ce chemin passait par la réconciliation franco-allemande. Ces deux aventures devenaient indissociables. L'Europe allait sceller la paix là où il n'y eut si souvent que la guerre et la force brutale. Elle allait soutenir le rêve de liberté des peuples opprimés.

Désormais Versailles, qui a tant marqué notre mémoire collective, symbolisera la fraternité entre l'Allemagne et la France et, au-delà, celle de notre continent tout entier. Voilà, Mesdames et Messieurs, le sens de votre présence, en cet instant solennel où Allemands et Français veulent rappeler la vocation de leur réconciliation et de leur amitié, les enjeux de leur union, leurs ambitions pour l'avenir. (*Applaudissements.*)

Ce 22 janvier 1963, l'Allemagne et la France ont tourné définitivement la page des heures terribles. Elles l'ont fait, emmenées par la volonté et la conviction de deux hommes pétris du caractère de nos peuples et déterminés à donner un nouveau sens à l'Histoire. Le général de Gaulle et le Chancelier Adenauer sont allés au devant l'un de l'autre et ont partagé l'émotion des foules qui les ont accueillis. Ils ont communiqué au même silence dans le souvenir et le recueillement.

L'un et l'autre se sont reconnus et respectés : Konrad Adenauer, l'opposant au nazisme qui, jamais, n'a renoncé à son rêve démocratique et dont toute l'ambition a été consacrée à redonner à sa patrie sa dignité et son rayonnement, et le général de Gaulle, qui connaissait l'Allemagne, dont il admirait l'âme et l'intelligence, et qui, comme le Chancelier, a combattu ceux qui les ont trahies.

Écoutons le chef de la France libre livrer sa vision du monde à la veille de signer le Traité de l'Elysée : « Parmi les éléments qui façonnent le présent, devait-il déclarer, il n'y en a pas qui soient plus frappants que le fait franco-allemand. » Écoutons son hommage au Chancelier Adenauer : « Ce grand homme d'Etat qui n'a jamais cessé de penser et de proclamer que la coopération de l'Allemagne et de la France est une nécessité absolue, qu'elle est la condition et le fondement même de la construction de l'Europe. »

L'Europe, il appartenait au premier chef à l'Allemagne et à la France de lui montrer le chemin sur la base de l'union de nos deux peuples. Seuls le Chancelier fédéral et le général de Gaulle pouvaient forcer le cours des choses. L'extraordinaire conjonction de ces deux destins singuliers devait décider du nôtre.

En quarante années, la réconciliation franco-allemande a été une histoire exemplaire. Surmontant les obstacles et les hésitations, la coopération entre nos deux pays est devenue une réalité chaque jour plus dense. Et en quarante années, chaque étape décisive en Europe a été franchie grâce à cette force motrice que constituent l'Allemagne et la France.

Les liens se sont multipliés, sous l'autorité et l'impulsion des hommes qui, en Allemagne et en France, ont pris le relais : Georges Pompidou et Willy Brandt, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Helmut Kohl, et vous-même, Monsieur le Chancelier, avec lequel, depuis près de cinq ans, j'ai le privilège de partager cette responsabilité qui est aussi une ardente obligation.

Doit-on rappeler les avancées formidables réalisées par l'Europe grâce aux impulsions données par le moteur franco-allemand ? La liberté de circulation des Européens dans un espace commun créé par les accords de Schengen. La liberté des échanges dans un grand marché unique. La naissance de l'Europe de la défense, avec la brigade franco-allemande puis le Corps européen. Et enfin notre monnaie, l'euro, projet inouï par son audace, qui donne à l'Europe une dimension dont elle n'a en réalité pas encore pris pleinement conscience.

Ces progrès de l'Europe se sont nourris d'une confiance franco-allemande qui a permis une meilleure connaissance de l'autre. Sept millions de jeunes ont déjà pris part à des échanges dans le cadre de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. L'Université franco-allemande a créé un même espace pour les étudiants. La chaîne de télévision Arte, c'est vrai, Monsieur le Chancelier, appartient désormais à l'environnement familial de nos compatriotes. Des liens humains d'une extraordinaire densité se sont noués à travers tous les jumelages entre nos villes, nos départements, nos régions mais aussi entre nos écoles et nos associations.

Notre lien s'appuie sur une relation économique inégalée, dans les échanges comme dans les investissements. Nous sommes l'un pour l'autre le premier partenaire. Ensemble, nos entreprises ont mis en place des pôles industriels et des coopérations d'envergure mondiale qui hissent l'Europe au premier rang. Je pense par exemple aux secteurs aéronautique et spatial.

C'est donc tout un faisceau de références communes qu'Allemands et Français ont construit au cours des quarante dernières années. La relation franco-allemande ne ressemble à nulle autre. En même temps, elle nous oblige pour l'avenir.

Monsieur le Chancelier, Mesdames et Messieurs, le moment est venu de donner un nouveau souffle au pacte fondateur entre nos deux pays. Un pacte renouvelé, pour engager plus avant nos deux peuples et raviver la foi franco-allemande ! Un pacte pour répondre aux défis que nous lance la recomposition du paysage et des équilibres européens !

Le mois dernier, à Copenhague, nous avons ouvert une nouvelle page d'Histoire, celle des retrouvailles de la famille européenne, que le xx^e siècle avait déchirée. L'an prochain, nous accueillerons ces peuples qui sont une partie de nous-mêmes. Ils nous apporteront leur goût de la liberté et l'ardeur de leurs espérances.

A Copenhague, nous revenions au rêve des pères fondateurs et puisions aux sources mêmes de notre projet européen, un projet destiné à enraciner la paix, la démocratie et la stabilité sur l'ensemble de notre continent.

Cette Europe retrouvée, plus riche de sa diversité mais aussi plus hétérogène, aura besoin plus que jamais du moteur franco-allemand. Ce vaste ensemble de 450 millions d'habitants sera confronté à des risques et à des défis pour sa cohésion et pour son équilibre. Il devra se trouver un centre de gravité. Plus que jamais, nos deux pays doivent être, dans l'Union, bien davantage que deux simples partenaires. La voix du couple franco-allemand doit s'élever pour proposer et innover, pour ouvrir un chemin à cette nouvelle Europe.

Notre vision européenne nous a permis de transcender nos différences. Nous avons su reconnaître, respecter, surmonter les dissemblances dues à nos traditions, à nos héritages culturels et historiques, à nos intérêts concurrents. Notre souci d'harmoniser sans cesse nos approches a constitué une force d'entraînement sans pareille pour l'Europe tout entière. L'expérience prouve que, lorsque Berlin et Paris se mettent d'accord, l'Europe peut avancer ; s'il y a divergence, l'Europe marque le pas. (*Applaudissements.*)

N'y a-t-il pas meilleur exemple que l'accord franco-allemand obtenu à Bruxelles qui a permis de conclure les négociations d'adhésion dans le calendrier prévu ? Une dynamique s'est créée et un accord a été dégagé, au bénéfice des candidats comme de l'Union.

Demain encore, nous saurons trouver les solutions équilibrées que, dans beaucoup de domaines, nos deux pays ont vocation à définir et à proposer à leurs partenaires. Ce rôle moteur, nous entendons naturellement l'exercer au service du projet européen.

Dès l'été 2000, Allemands et Français ont pressenti que le temps était venu d'une Constitution pour l'Europe. C'est de l'Allemagne et de la France que sont issues les premières idées, les premières propositions. Le mot même de Constitution faisait alors frémir ou soulevait l'enthousiasme. Aujourd'hui, toute l'Europe travaille à l'élaboration d'un traité constitutionnel.

Un texte auquel chaque citoyen de l'Union pourra se référer. Un texte qui exalte les principes et les valeurs qui nous unissent et qui fixe son cap au grand vaisseau de l'Europe. C'est la mission dont s'acquittent avec passion, mais aussi sagesse et expérience, les membres de la Convention sur l'avenir de l'Europe que préside M. Valéry Giscard d'Estaing.

Les questions essentielles y sont posées. Celle de l'architecture institutionnelle qui doit conférer davantage de stabilité, de visibilité et d'influence à l'Union. Celle de l'adhésion et de la mobilisation des citoyens de l'Europe dans la construction de l'Union. La question des responsabilités respectives exercées par les nations et les institutions européennes. Celle de l'extension de l'Union et de ses limites. Celle enfin du rôle que doit jouer l'Europe sur la scène internationale.

Notre travail commun au sein de la Convention illustre cette détermination à construire l'Europe de demain.

Le Chancelier et moi-même avons ainsi transmis la semaine dernière une proposition sur l'architecture institutionnelle de l'Union. Là encore la confrontation des idées a permis de faire émerger une proposition susceptible, nous l'espérons, de rallier un large consensus. Chacun a fait un pas important en direction de l'autre, avec le souci partagé de préserver l'équilibre originel des institutions européennes tout en renforçant la légitimité politique de chacune d'entre elles.

Cette contribution commune confère davantage de visibilité au Conseil européen grâce à la continuité et la stabilité de sa présidence ; elle conforte parallèlement l'autorité de la Commission, qui doit incarner l'intérêt général européen, grâce à l'élection de son président par le Parlement européen.

L'Europe doit continuer à se construire selon un modèle institutionnel singulier, celui d'une union des peuples et d'une union des Etats, équilibre parfaitement illustré par le concept de fédération d'Etats-nations. La question aujourd'hui n'est plus de choisir entre une approche communautaire et une démarche intergouvernementale, entre plus ou

moins de fédéralisme, entre plus ou moins de souveraineté. La vraie question est de savoir comment donner concrètement à l'Europe la capacité et les moyens d'agir et d'être davantage au service des citoyens à travers des institutions plus légitimes, plus efficaces et plus incarnées. (*Applaudissements.*)

Dans cet hémicycle, je veux souligner le rôle qui revient à la représentation nationale. Elle doit, plus que jamais, être partie prenante de la construction européenne et toujours plus étroitement associée au processus d'élaboration et de contrôle des décisions européennes. Il est indispensable que les grands acteurs de la vie politique nationale s'impliquent régulièrement dans le débat sur l'Europe et qu'ils se rencontrent, avec les députés européens, au sein d'un Congrès afin, par exemple, de débattre une fois par an de l'état et de l'avenir de l'Union. C'est le meilleur moyen de le faire comprendre à l'ensemble de nos citoyens et d'être ainsi un relais essentiel entre la vie de chaque jour et les ambitions pour l'avenir. (*Applaudissements.*)

Il est urgent que l'Europe s'impose comme un acteur international. Elle est aujourd'hui un exemple pour tous ceux qui refusent la fatalité de la guerre. Son rêve n'est pas une vaine gloire, dont elle a épuisé les illusions, mais de mettre sa puissance au service de la paix. (*Applaudissements.*) Elle incarne une ambition pour l'humanité. Une Europe capable d'agir, y compris dans le domaine militaire, est nécessaire à l'équilibre du monde.

Fortes de cette conviction, l'Allemagne et la France ont proposé à la Convention la création d'une Union européenne de sécurité et de défense qui, face aux risques et aux menaces de toute nature, inscrirait la sécurité commune et la solidarité dans le traité constitutionnel. Cette Union contribuerait également au renforcement du pilier européen de l'Alliance, illustrant ainsi la complémentarité et la compatibilité de nos engagements dans l'Union européenne et dans l'Alliance atlantique.

Nos pays ont également proposé d'étendre au domaine militaire la possibilité de nouer des coopérations renforcées, de rapprocher encore leur vision de la sécurité en procédant à une analyse commune de la menace, de mettre en œuvre enfin une véritable politique d'armement. Ensemble, nous pouvons coopérer encore davantage avec nos partenaires européens, prêts à aller de l'avant, pour mettre à disposition de l'Union européenne les moyens dont elle a besoin.

Le monde est confronté à des situations de crise, hélas ! sur l'ensemble des continents. Je pense bien sûr à l'Irak. C'est là un défi majeur. La guerre n'est pas inévitable. (*Applaudissements.*) Le seul cadre d'une solution légitime est celui des Nations unies. (*Applaudissements.*) La France et l'Allemagne, en présidence successive du Conseil de sécurité, mènent une concertation étroite et exemplaire pour donner toutes ses chances à la paix. (*Applaudissements.*)

Je pense aussi à l'Afghanistan où nos forces sont engagées côte à côte pour contribuer à la stabilité et à la sécurité de ce pays et permettre ainsi sa reconstruction.

Notre expérience dans les Balkans occidentaux a montré qu'il est possible de définir une politique européenne crédible. L'Union est aujourd'hui en mesure de reprendre la mission de l'Alliance en Macédoine. Elle se prépare également à assurer la direction de la force internationale déployée en Bosnie. Allemands et Français, avec bien sûr d'autres partenaires – je pense naturellement aux Britanniques – doivent ensemble apporter de manière efficace leur contribution à la stabilité dans

cette région du monde. Plus généralement, nos deux pays devront veiller à ce que le sommet de Thessalonique marque une nouvelle étape dans le rapprochement de ces pays avec l'Union européenne.

Enfin, cette nouvelle Europe doit établir avec ses nouveaux voisins de l'Est comme avec ceux du pourtour méditerranéen, et notamment du Maghreb, des relations de partenariat privilégié, prévoyant leur participation accrue à nos politiques et un véritable partage de nos coopérations. (*Applaudissements.*)

L'Europe doit représenter pour ses citoyens une force de progrès. Dans le grand mouvement de la mondialisation qu'évoquait tout à l'heure le Chancelier, elle les protège et pèse de toute son influence pour que des règles encadrent la libéralisation des échanges. C'est au nom d'une responsabilité éthique que l'Allemagne et la France font campagne pour l'interdiction universelle du clonage humain. (*Applaudissements.*) C'est pour les générations futures que nous militons en faveur d'une organisation mondiale de l'environnement.

Nous devons promouvoir ensemble un modèle économique et social proprement européen, fondé sur l'équilibre entre, d'un côté, l'initiative et la responsabilité individuelles, de l'autre, la protection sociale et la nécessaire solidarité nationale.

Enfin, l'Europe doit être un véritable espace de liberté, de sécurité et de justice pour tous les citoyens. Face au terrorisme, à la criminalité organisée et à tous les trafics, renforçons notre coopération policière et judiciaire et dotons l'Europe des moyens d'action nécessaires pour relever ces défis.

Un champ immense et neuf s'ouvre à l'Union européenne. L'Allemagne et la France doivent le défricher ensemble. Elles devront, chaque fois que possible, mobiliser tous leurs partenaires de l'Union et, s'il le faut, entraîner ceux qui ont la volonté d'agir dans des coopérations permettant d'aller plus vite et plus loin. Nos deux pays qui, par principe, participent déjà à toutes ces avant-gardes, constitueront naturellement le cœur du « groupe pionnier » que j'appelais déjà de mes vœux, voici trois ans devant le Bundestag.

Aujourd'hui, le Chancelier et moi-même invitons nos deux peuples à proclamer leur volonté de poursuivre la main dans la main l'aventure européenne. La déclaration commune, que nous avons adoptée ce matin, et que nous vous présentons à l'occasion de ce 40^e anniversaire, témoigne de notre vision partagée de l'avenir de l'Europe et de nos convictions pour une Union plus forte, plus démocratique et plus solidaire.

Et naturellement cette déclaration exprime notre détermination à retrouver l'ardeur qui a présidé à la réconciliation et à notre rapprochement. Désormais perçue comme allant de soi, notre relation est pourtant un défi de chaque jour.

Relançons le dialogue de notre jeunesse, encourageons les échanges entre nos universités, l'accueil des jeunes dans nos entreprises et dans nos centres de recherche. Aiguisons l'intérêt de nos familles, de nos enfants pour la société, la langue et la culture de l'autre. Favorisons la mobilité professionnelle de nos compatriotes.

Symboliquement pour donner toute sa force et son éclat à cette journée, nous avons déclaré pour l'avenir ce 22 janvier « Journée franco-allemande ». (*Applaudissements.*) Il faut en effet savoir se souvenir pour savoir construire. Cette journée doit être consacrée, dans toutes les

institutions de nos systèmes éducatifs, à la promotion de la civilisation, de la société et de la langue du pays partenaire. Notre relation est d'abord une relation entre les hommes. Laissons jouer la part du cœur !

Sachons accomplir les gestes politiques à la mesure de ce que nous sommes l'un pour l'autre.

Ce matin, nous avons tenu un Conseil des ministres commun. Ministres allemands et français ont présenté ensemble l'état de la coopération dans leurs domaines respectifs et leurs projets pour l'avenir. Nous leur avons donné une « feuille de route » fixant les objectifs à atteindre. Nous avons également prévu que, dans chaque pays, un secrétaire général pour la coopération franco-allemande puisse, à l'avenir, donner les impulsions nécessaires à l'épanouissement de nos relations.

Notre rassemblement revêt une importance toute particulière. Par votre présence, vous marquez la participation indispensable du législateur dans notre relation car c'est sa responsabilité que de forger un véritable espace de citoyenneté franco-allemand. Grâce à vous, et par l'action étroitement coordonnée que vous avez décidé de poursuivre, nos deux pays vont se sentir encore plus proches, dans leur vie quotidienne, dans la profondeur de nos sociétés que les lois façonnent et accompagnent. A travers nos lois, faisons de l'Allemagne et de la France une vraie communauté de droit, protectrice et fraternelle ! (*Applaudissements.*)

Monsieur le Chancelier, Monsieur le Premier ministre, Messieurs les présidents, Mesdames, Messieurs, les destins de l'Allemagne, de la France et de l'Europe se mêlent et s'entrecroisent. Ensemble, Allemands et Français doivent poursuivre leur aventure commune. J'ai confiance dans l'avenir de l'Europe parce que j'ai confiance dans la solidité de la relation franco-allemande.

Signé il y a tout juste quarante ans, le Traité de l'Elysée garde toute sa portée et sa vigueur. Il nous inspire dans notre vision au service de l'Europe.

Je vous remercie. (*Mesdames et Messieurs les députés se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale. Mes chers collègues, je vous invite à vous lever pour que nous écoutions les hymnes nationaux.

(*Les hymnes nationaux allemand et français sont interprétés par une chorale d'enfants.*)

M. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale. *Danke schön*, Monsieur le Chancelier. Merci, Monsieur le Président de la République.

La séance est levée.